



## Détroit bloqué, les Salaires aussi : Ça suffit !

Centre Est veut rester la 1ère caisse de France et conserver sa place. Pour cela elle sait prendre rapidement des décisions et organiser des journées de rattrapages et une multitude de challenges. Cette pression constante fragilise la santé physique et mentale des salariés.

**Cette réactivité doit aujourd'hui servir en priorité au pouvoir d'achat des salariés**

**Inflation : Pas de temps à perdre, il faut accélérer**

Depuis plusieurs mois, chacun d'entre vous subit de plein fouet la hausse importante du coût de la vie.

Le prix du carburant pour se rendre au travail pèse lourdement sur vos budgets.

Le **SniacAm** est pleinement conscient des difficultés que vous rencontrez et partage vos inquiétudes ainsi que votre colère.



**La 1ère caisse de France doit libérer le télétravail, favoriser le travail déplacé, rattraper l'inflation par l'augmentation des salaires et mettre en place une prime de transport et ne plus se cacher derrière la FNCA\***

**Intéressement et participation : première victoire**

Le **SniacAm** a obtenu et signé les accords qui ont permis :

- ✓ D'augmenter le montant de la prime d'intéressement (Accord jusqu'au 31/12/2027).
- ✓ D'intégrer un surabondement plus favorable de 600€ (NAO\* 2026).

\*NAO : Négociations Annuelles Obligatoires

\*FNCA : Fédération National du Crédit Agricole

**Le **SniacAm** demande à la Caisse Régionale d'être aussi reconnaissante qu'elle est exigeante envers ses salariés**



## Bulletin d'adhésion

NOM PRENOM :	DATE DE NAISSANCE :	
MAIL PERSONNEL :	TEL PERSONNEL :	
ADRESSE PERSONNELLE :	METIER : CLASSIFICATION : <input type="checkbox"/> PCE 3 et 4 <input type="checkbox"/> PCE 5 à 9 <input type="checkbox"/> PCE 10 et au-delà	AFFECTATIONS :

## Cotisations

La cotisation annuelle dépend de votre catégorie professionnelle avec une déductibilité fiscale de 66%

Collège	Cotisation mensuelle	Réduction fiscale	Cotisation Nette
PCE 3-4	6 €	3,96 €	2,04 €
PCE 5 – 6 – 7 – 8 - 9	9 €	5,94 €	3,06 €
PCE 10 et au delà	11 €	7,26 €	3,74 €

## Vos délégués syndicaux

Emmanuel  
**Michelet**  
Chargé agri  
EA Brionnais (71)



Yves  
**Tonnard**  
Successions  
Bourg (01)



Karine  
**Devillard**  
Chargée pro  
EA Brionnais (71)



Lionel  
**Cuby**  
Successions  
Bourg (01)



Franck  
**Dumontet**  
Production comptable site  
(69)



Alexandre  
**Garin**  
CCPART  
Bourg Verdun (01)



Marc-Antoine  
**Bouillet**  
CCPART  
Le Creusot (71)



Laurent  
**Lafourti**  
Agence fin de  
relation (69)



Joëlle  
**Dumontet**  
CCPART  
Amplepuis (69)



Thierry  
**Delhomme**  
Chargé Pro  
Arroux Montceau (71)



## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

**Identification de l'entreprise :** SNIACAM Centre-Est  
90 Avenue Lanessan  
69410 Champagne au Mont d'Or

**ICS :** FR04ZZZ478924

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNIACAM CENTRE EST à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SNIACAM CENTRE EST.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

**Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.**

*Veillez compléter les champs marqués \**

<b>Nom Prénom* (Débiteur)</b>	
<b>Votre Adresse*</b>	
<b>Les coordonnées de votre compte*</b>	BIC : IBAN :
<b>Type de paiement</b>	Paiement unique <input type="checkbox"/> Paiement mensuel <input checked="" type="checkbox"/>

**Mentions légales :** les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'accès, de portabilité, d'opposition, de rectification et d'effacement prévus par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Fait à

Le

Signature :

Merci d'envoyer ce bulletin de préférence par courriel à : [sniacamcentrest@gmail.com](mailto:sniacamcentrest@gmail.com)

Sinon : SNIACAM Centrest 60 Rue Du Paradis 71600 Vitry en Charollais



Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations de la part du SNIACAM. Merci de cocher cette case.